Plan de développement intégré

2026-2030

SAINT DAMIEN
MUNICIPALITÉ

SAINT DAMIEN
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT



Mise en contexte

Le Plan de développement intégré 2026-2030 établit une vision commune pour l'avenir de Saint-Damien. Il regroupe les grandes priorités qui guideront les actions de la Municipalité et de la Corporation de développement de Saint-Damien au cours des prochaines années.

Cette feuille de route vise à améliorer durablement la qualité de vie de la population en tenant compte des dimensions économiques, sociales, environnementales et municipales du développement.

En travaillant de manière complémentaire, la Municipalité et la CDSD souhaitent mobiliser les forces du milieu, soutenir les initiatives locales et assurer un développement cohérent et équitable du territoire.

Notre vision

Dans le **respect des missions respectives**, la municipalité de Saint-Damien et la CDSD se dotent d'une **vision commune de développement :**

Notre capacité à mobiliser nos forces vives, à maintenir la solidarité de notre communauté et à mettre en valeur les richesses de notre territoire guident notre Plan de développement intégré 2026-2030. En faisant de la coopération le moteur de notre innovation, Saint-Damien est une référence dans Lanaudière pour son dynamisme, sa qualité de vie et sa résilience.

Nos valeurs

Collaboration · Impact social · Persévérance





AXE 1

Environnement et changements climatiques

Cet axe renferme tout ce qui touche à la protection de l'environnement et du territoire, à l'adaptation aux changements climatiques, à la santé et la sécurité publiques ainsi qu'à l'accès à la nature.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Soutenir les efforts de protection de l'environnement et du territoire.

Favoriser l'accès à la nature.

Favoriser la sécurité et la santé publiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET ACTIONS CLÉS

Assurer l'application de la Politique environnementale.

- Faire la promotion des certifications environnementales
- Réduction des GES
- Consulter des organismes spécialisés en adaptation aux changements climatiques

Réduire les matières résiduelles.

- Collecte à trois voies

Soutenir le développement de nouveaux secteurs (randonnée, escalade, ski de fond, accès à l'eau).

- Consolider les ententes pour favoriser le développement et les accès

Préserver l'accès des citoyens à des services de santé de proximité.

- Maintien de la présence à la gouvernance de la CSGB

Développer un service incendies structurant.

- Étude de faisabilité

Prévenir les feux de forêt.

- Déploiement de moyens de promotion et sensibilisation

Actualiser le Plan des mesures d'urgence (PMU).

- Formation en sécurité civile

Sécuriser les routes de la Municipalité.

- Déploiement de moyens de promotion et sensibilisation





AXE 2 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Cet axe renferme tout ce qui touche à la promotion et au soutien des entreprises, au plein air et au tourisme ainsi qu'au secteur agroalimentaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Offrir du soutien aux entreprises damiennoises.

Développer le secteur du plein air et du tourisme.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET ACTIONS CLÉS

Promouvoir les entreprises damiennoises.

- Répertoire des entreprises, distribution des pochettes dans les instances de tourisme

Favoriser l'établissement de nouvelles entreprises.

- Étude de marché, réflexion stratégique, accompagnement et programme de soutien

Dynamiser le cœur villageois.

- Identification et promotion du potentiel de développement d'entreprise

Soutenir les initiatives agroalimentaires.

- Campagne médiatique promotionnelle, développement de partenariats ciblés

Encourager le cyclotourisme à Saint-Damien.

- Projet Vélo-route Brandon, sentiers de vélo de montagne, halte-vélo au village

Développer l'accueil non-conventionnel (haltes, lieux temporaires, etc.).

- Encourager plus d'accueil temporaire dans des lieux définis, s'inspirer d'exemples réalisés ailleurs







AXE 3

COMMUNAUTÉ ET MILIEU DE VIE

Cet axe renferme tout ce qui touche au développement social, au cœur villageois, à l'attractivité et l'accueil des nouveaux résidents, à la vie communautaire ainsi qu'aux loisirs et à la culture.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Favoriser le développement social et l'implication bénévole.

Développer la vie communautaire, les loisirs et la culture.

Renforcer l'attractivité et l'accueil des nouveaux résidents.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET ACTIONS CLÉS

Soutenir le développement social.

- Politique de soutien aux organismes, concertation des acteurs communautaires sur les comités

Augmenter l'implication bénévole.

- Promouvoir le formulaire et le recrutement bénévole, améliorer l'expérience bénévole


© Photo : Productions Guy Charpentier

Assurer l'application de la Politique culturelle.

- Offre des loisirs plus accessible

Dynamiser le cœur villageois.

- Plan de revitalisation, acitivités dans le coeur du village

Contribuer au rayonnement du Marché Autour du four.

- Organiser des ateliers autour du four, porte-parole du marché

Mettre en valeur le patrimoine damiennois.

- Faire connaître les bâtisseurs damiennois et les lieux d'intérêt historique

Mobiliser la jeunesse et les aînés de la municipalité.

- Comité jeunesse, démarche MADA (Municipalité Amie Des Aînées), les menus travaux

Augmenter l'attractivité et l'expérience d'accueil.

- Plan d'attractivité, promotion de projets domiciliaires, habitations alternatives ou non-conventionelles, porte-ouverte à la Municipalité, etc.

Favoriser l'accès à Internet haute vitesse sur le territoire.

- Connexion Matawinie


© Photo : Ton Alliée Stratégique

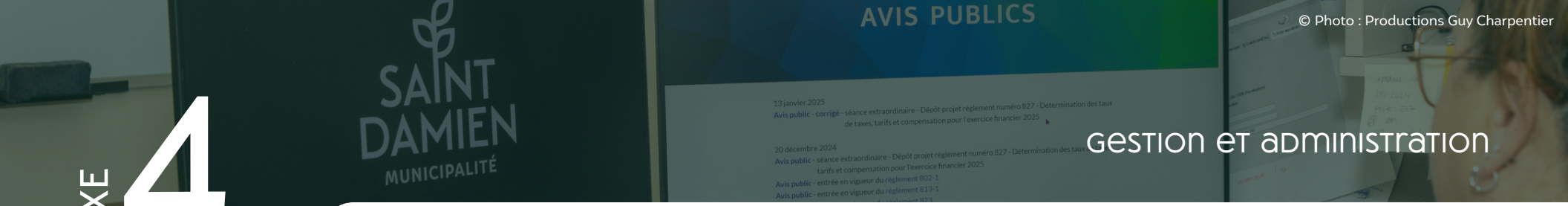

© Photo : Productions Guy Charpentier

AXE 4

Gestion et administration

Cet axe renferme tout ce qui touche à la gestion globale et la gestion financière, à la planification, aux ressources humaines, aux ressources matérielles et aux infrastructures.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Assurer une saine gestion globale.	Soutenir le recrutement et le bien-être des ressources humaines.	Améliorer les aménagements publics et les infrastructures municipales.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET ACTIONS CLÉS	**Planifier le développement de la Municipalité sur le long terme.** • Suivi et évaluation du Plan de développement intégré **Structurer la collaboration entre les parties.** • Ententes (globale et spécifiques) de confidentialité **Assurer une saine gestion financière.** • Plan d'investissement, recherche de financement, fonds réservés **Réviser la règlementation municipale.** • Urbanisme et environnement	**Procéder au recrutement de nouvelles ressources, selon les besoins.** • Recherche de subvention pour embauche d'une ressource additionnelle à la CDSD **Améliorer la santé et la sécurité au travail.** • Programme en prévention, Plan d'action santé et sécurité au travail **Favoriser la rétention des ressources humaines.** • Politique de reconnaissance des employés	**Bonifier les aménagements publics.** • Toilettes publiques, station de réparation de vélos, fontaine d'eau potable, ajout d'un toit sur la patinoire **Consolider les infrastructures municipales.** • Comité de gestion des actifs municipaux, salle multifonctionnelle **Améliorer l'accessibilité au terrain des loisirs.** • Pavage de l'accès jusqu'à la patinoire


© Photo : Productions Guy Charpentier



AXE 5 COMMUNICATIONS ET PROMOTION

Cet axe renferme tout ce qui touche à l'image de marque, la promotion, les représentations, les moyens de communication et la liaison avec la population.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Rehausser la promotion et optimiser les représentations.

Améliorer les communications de la Municipalité et de la CDSD.

Préserver la liaison avec les citoyens.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET ACTIONS CLÉS

Faire connaître la CDSD.
- Avantages aux membres

Faire vivre la stratégie d'attraction et la nouvelle identité visuelle.
- Affichage routier avec la nouvelle identité visuelle

Maintenir une présence dans les associations et concertation de développement économique et social.
- Liste des différents lieux de représentation , départage des lieux et des rôles

Optimiser les communications.
- Chargé·e des communications en ressource partagée, Plan et Politique de communication

Améliorer les moyens de communiquer avec la population.
- Journal municipal, infolettre, mise à jour du site web, panneau numérique

Mieux connaître les besoins et les idées et mesurer la satisfaction de la population.
- Diffusion de sondages, Rapport de consultation

Réaliser la Politique de gestion des plaintes.
- Informatisation du processus
- Révision de la Politique





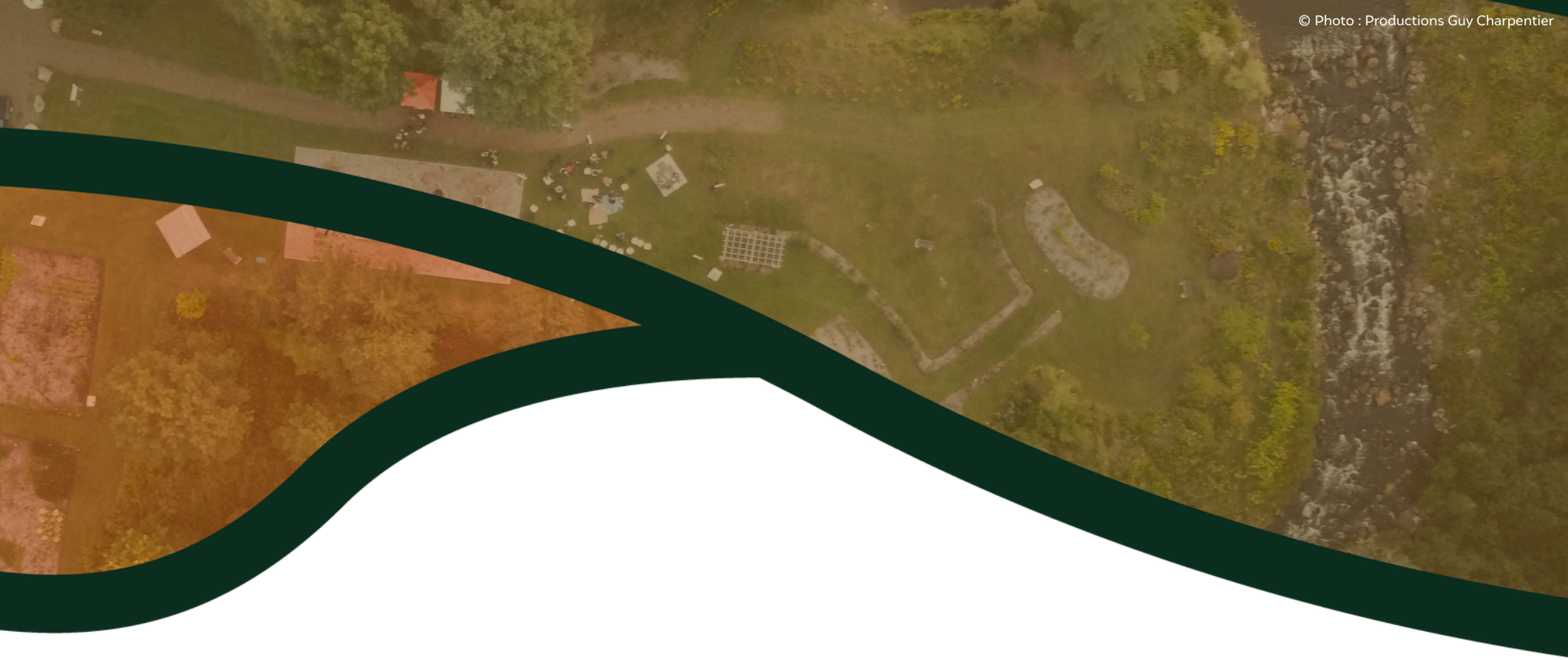

Plan de développement intégré 2026-2030
Document synthèse

Crédits

Le Plan de développement intégré 2026-2030 est le fruit d'une réflexion commune menée entre la Municipalité de Saint-Damien et la Corporation de développement de Saint-Damien, avec l'accompagnement de Charlène Guertin, de Rouge Lime Stratégie.

Mise en page et conception graphique
Andréanne Geoffroy - Ton Alliée Stratégique

Pour information supplémentaire

Municipalité de Saint-Damien
administration@st-damien.com / 450 835-3419 poste 5222

Corporation de développement de Saint-Damien
info@corposaintdamien.com / 450 386-9119

SAINT DAMIEN
MUNICIPALITÉ

SAINT DAMIEN
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT